

# DÉNONCIATION SPONTANÉE

## des éléments non déclarés

### SITUATION PERSONNELLE / AJOUTER CONJOINT SI MARIÉ OU PARTENARIAT ENREGISTRÉ

N° de contribuable :		Adresse e-mail :	
Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Adresse :		Adresse :	
Domicile :		Domicile :	
Date de naissance :		Date de naissance :	

Indiquez tous les montants en CHF. Pour convertir ceux en devises, utilisez le taux de change de l'année concernée, disponible sous <https://www.ictax.admin.ch/extern/fr.html#/ratelist>

## IMMEUBLES SITUÉS À L'ÉTRANGER NON DÉCLARÉS

La fortune immobilière comprend tous les immeubles (appartements, maisons, terrains, etc.) dont vous êtes propriétaire au 31 décembre de l'année concernée.

**A.** Pour chaque immeuble situé à l'étranger que vous n'avez pas déclaré les 10 dernières années, réunissez les pièces justificatives indiquées ci-dessous et joignez-les à ce formulaire.

- L'acte d'achat ou, à défaut (si achat datant de plus de 15 ans), un document officiel attestant de la valeur du bien, de sa localisation et de la date à partir de laquelle vous en êtes devenu propriétaire.
- Si cet immeuble est loué : le contrat de bail ou tout autre document attestant des loyers encaissés pour les années concernées.
- Frais d'entretien d'immeuble : vous pouvez opter entre la déduction forfaitaire (1/5 du rendement brut) ou effective. Dans ce cas, le détail de ceux-ci sera indiqué sur une feuille annexe pour chaque année concernée.
- Si l'immeuble n'est pas loué, une valeur locative sera prise en considération à raison de 6% de la valeur fiscale prise en compte.
- Dans la mesure où une dette hypothécaire a été contractée pour financer l'immeuble non déclaré, joindre les attestations bancaires des intérêts annuels payés et du solde de l'emprunt pour chaque année concernée.

**B.** Pour chaque année concernée, additionnez les valeurs de vos immeubles situés à l'étranger non déclarés, puis cochez la case qui correspond à la valeur totale de la fortune immobilière (une seule case par année).

Valeur non déclarée CHF	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....
Moins de 50'000.-										
50'000.- à 200'000.-										
200'001.- à 500'000.-										
Plus de 500'000.-										

# VOTRE FORTUNE MOBILIÈRE NON DÉCLARÉE

Celle-ci comprend notamment les comptes bancaires, les placements en titres, les créances (prêts), etc

**A.** Pour chaque élément de fortune mobilière que vous n'avez pas déclaré les 10 dernières années, réunissez les pièces justificatives indiquées ci-dessous et joignez-les à ce formulaire.

Comptes bancaires	Les attestations bancaires au 31 décembre de chaque année concernée. Chaque extrait doit faire ressortir les Intérêts annuels échus et le solde du compte en fin d'année.
Placements titres	Les relevés fiscaux au 31 décembre de chaque année concernée. Chaque relevé doit faire ressortir les rendements et le montant de la fortune.
Créances	Les contrats de prêt.
Autres éléments	Toute pièce justificative permettant d'évaluer le montant de la fortune et du revenu y relatif.

**B.** Pour chaque année concernée, additionnez tous vos éléments de fortune mobilière non déclarés, puis cochez la case qui correspond à la valeur totale (une seule case par année).

Valeur non déclarée CHF	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....
Moins de 50'000.-										
50'000.- à 200'000.-										
200'001.- à 500'000.-										
Plus de 500'000.-										

# VOS AUTRES ÉLÉMENTS DE FORTUNE NON DÉCLARÉS

Il s'agit notamment de contrats d'assurance-vie, de collections, d'objets d'art, voitures de collection, etc.

**A.** Pour chaque autre élément de fortune que vous n'avez pas déclaré les 10 dernières années, réunissez les pièces permettant d'en attester la valeur au 31 décembre de chaque année et joignez-les à ce formulaire.

**B.** Pour chaque année concernée, additionnez les valeurs de vos autres éléments de fortune non déclarés, puis cochez la case qui correspond à la valeur totale (une seule case par année).

Valeur non déclarée CHF	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....
Moins de 50'000.-										
50'000.- à 200'000.-										
200'001.- à 500'000.-										
Plus de 500'000.-										

# VOS AUTRES REVENUS NON DÉCLARÉS

**A.** Pour chaque revenu non déclaré les 10 dernières années, réunissez les documents justificatifs pour chaque année concernée qui doivent être annexés à ce formulaire. Vous pouvez également joindre les justificatifs des déductions que vous demandez.

**B.** Pour chaque année concernée, inscrivez les montants bruts de vos revenus non déclarés dans la case correspondante. N'appliquez aucune déduction à ces montants. N'inscrivez pas dans ce tableau les revenus provenant de votre fortune mobilière et immobilière non déclarée (rendements des placements, revenus locatifs, etc.)

Montant brut CHF	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....	2.....
Salaires										
Rentes retraite, invalidité, etc.										
Pensions alimentaire, etc.										
.....										
.....										

## QUELLE EST L'ORIGINE DES MONTANTS NON DÉCLARÉS ? VOS OBSERVATIONS.

---

---

---

---

---

**Les éléments de revenu et fortune relatifs à la période fiscale en cours doivent également figurer dans la déclaration d'impôt si celle-ci n'a pas encore été déposée.**

COCHEZ LES CASES CI-DESSOUS, DATEZ ET SIGNEZ LE FORMULAIRE

- Je confirme/nous confirmons que je revendique/nous revendiquons pour la première fois le droit à bénéficier des dispositions sur la dénonciation spontanée non punissable (art. 209a et 242, al. 3 LI et 153a et 175, al. 3 LIFD).
- J'atteste/nous attestons avoir rempli ce formulaire de dénonciation spontanée complètement et conformément à la vérité.

Lieu et date :

Signature :

Contribuable 1

Contribuable 2

**Le présent formulaire et les pièces justificatives doivent être retournés à :**

Direction générale de la fiscalité / Dénonciations spontanées / Route de Berne 46 / 1014 Lausanne